

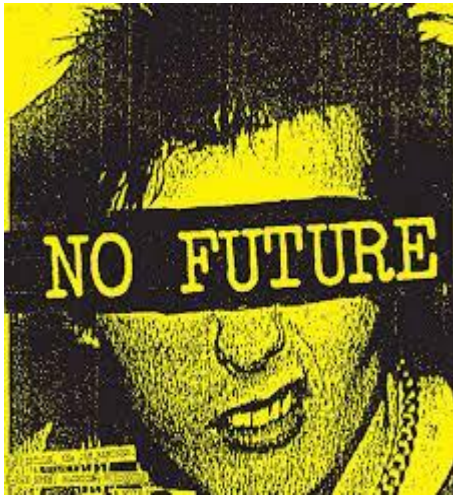


# « *NO-Future* » pour les NAO 2023 !

Pour informer, comparer, diffuser ... l'impact carbone des gestes et des objets du quotidien sur : <https://impactco2.fr/convertisseur>



## NAO C'EST NON



## Rémunérations

...Aïe !

Pas de cadeau de Noël  
cette année !

## Paese di LAVA 2024



## « Tutelles » du CEA : la résurgence du mouvement *No Future* !

Le retour de balancier générationnel est en marche et les salariés du CEA, comme tous les salariés de France assistent à un laminage salarial mené par des équipes dirigeantes du pays, capables de museler les travailleurs au profit d'une doxa politique strictement financière.

Ces équipes ont produit les NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) qui s'appliquent à toutes les entreprises, y compris à notre organisme de recherche.

Le *No-future* semble ainsi devenir l'avenir du CEA en matière de rémunération tant le déclassement social s'accélère, rendant l'organisme de moins en moins attractif... Et pour preuve le résultat des négociations pour lesquelles la CFDT signera son nième **constat de désaccord** :

### Revendications CFDT à la main du CEA

- Pour la prime de partage de la valeur, **c'est NO !**
- Pour l'alignement des primes spéciales cadres et non cadres... **c'est NO !**
- Pour le forfait mobilité durable... **c'est NO !**
- Pour l'alignement des primes d'astreintes cadres et non cadres sur la valeur la plus haute... **c'est NO !**

### Revendications intersyndicales

- Pour le rebasage à 60 points... **c'est NO !**
- Pour la revalorisation de toutes les carrières A2... **c'est encore NO !**
- Pour un dispositif permettant de compenser l'inflation... **c'est toujours NO !**
- Pour la revalorisation des primes de sujétion... **c'est NO !**
- Pour la progression de l'ancienneté de 21 à 25%... **c'est encore et toujours NO !**

Le constat est amer et la CFDT se pose la question de l'intérêt des négociations, lorsque nos « **tutelles ministérielles** » appuient sur le ventre de notre Direction pour qu'elle dise NON à tout !

Pour la CFDT, le pire pourrait être à venir avec la refonte annoncée des grilles de salaires si l'État n'affecte pas les moyens supplémentaires (environ + 200M€ nécessaires) pour satisfaire l'enjeu des évolutions de carrière. Elle pourrait bien se transformer en une réforme sans moyens, capable de ne récompenser que les « meilleurs » quitte à fracasser la motivation et l'engagement des autres !

La CFDT pose la question : qui seront les « meilleurs d'entre nous » dans une institution où le management semble avoir plus d'importance que l'expertise scientifique et technique, qui est le cœur de métier au CEA ? Une « recherche plus compétitive » est-elle la bonne réponse avec des rémunérations non adaptées pour une recherche créative et imaginative ?

Salariés ! Préparez-vous à vous mobiliser dès le début 2024. Votre rémunération, et le futur de l'organisme en dépendent !

## Le Village de « PAESE di LAVA » oublié au catalogue 2024 de l'ACAS :

Le village de Paese di Lava a été vendu il y a maintenant plus d'un an.

Après cette vente, les salariés du CEA ont pu continuer à bénéficier en 2023 d'une participation ACAS pour passer leurs vacances dans un Village qui est en train de faire peau-neuve.

**Pour 2024, cette participation risque d'être compromise, et attention à vos inscriptions 2024 si vous comptez sur une participation ACAS ; Elle risque bien de vous passer sous le nez.** Si l'oubli de ce Village Corse au catalogue ACAS est de la responsabilité de tous les élus, charge à eux de réparer l'erreur.

La CFDT a perçu lors de l'AGO du 7 décembre 2023 une certaine résistance à vouloir réintégrer l'offre sous des prétextes qui n'avaient pas semblé émouvoir une partie de l'assemblée le mois précédent. La CFDT demandera que cela soit officiellement porté au vote de l'AGO dès le mois de Janvier.

Espérons qu'il ne s'agisse pas d'une forme de rancune tenace suite à la vente de cet ancien Village ACAS. Les ayants droit et les ouvriers du CEA doivent pouvoir profiter de Paese di Lava !!

... La CFDT vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

